



Tarifs facturés différents des tarifs affichés

Par **Beaudoune**, le **06/03/2009** à **14:18**

bonjour,

j'aimerais avoir votre avis concernant une réservation de séjour de vacances.

dans la brochures reçue à notre domicile, en haut de chaque page de tarif récapitulant les différentes options pour chaque destination (soit sur 7 pages différentes) il est précisé " gratuit pour les - de 2 ans, 50% pour les 2 à - de 12 ans et 20% pour les 12 à - 16 ans".

nos 2 enfants ayant 7 et 11 ans, nous avons calculé avec la réduction de 50%, mais en recevant la facture, nous bénéficions d'une réduction de 30%...

après appel, on nous a dit que c'était une erreur au niveau du catalogue et que nous avons bien droit à 30%.

il est invoqué une phrase notée dans la brochure : " ...valable sous réserve d'oubli,d'erreur typographique, ou d'impression."

seulement, aucun erratum n'a été envoyé ou joint à la brochure et personne ne nous l'a précisé lors de la réservation par téléphone.

j'aimerais donc savoir s'ils ont le droit d'exiger cette réduction de 30% alors qu'il est stipulé 50% ?

sur quel article de droit puis-je m'appuyer pour revendiquer une requête ?

merci d'avance de vos réponses et conseils.